



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations
étrangères

de l'Université de Valenciennes et
du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes

Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150008956

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis Le Mont Houy, 59313 Valenciennes cedex 9.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Langues, littératures et civilisation étrangères* (LLCE) proposée par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis comprend trois spécialités : *Allemand, Anglais* et *Espagnol*.

L'étudiant en LLCE doit acquérir une maîtrise des connaissances et des pratiques aussi bien linguistiques que culturelles dans sa discipline. Dans le programme proposé par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, outre les contenus traditionnels des principales unités d'enseignement (UE) dites majeures (à savoir littérature, civilisation et linguistique), on trouve une approche de la langue de spécialité en particulier dans les domaines économique et juridique. Par ailleurs, l'enseignement d'une seconde langue étrangère est obligatoire. Cette culture disciplinaire est complétée, pour chacune des trois spécialités, par un ensemble d'UE mineures et optionnelles propres à garantir l'acquisition de savoir-faire autres, par exemple avec une option d'informatique dédiée à la sécurité. La mention vise à donner les connaissances nécessaires à la préparation aux métiers de l'enseignement, du tourisme, de la culture, de la communication et de la traduction. Ces connaissances seront, par la suite, applicables et valorisables dans les métiers visés.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

La formation vise à donner les connaissances nécessaires à la préparation aux métiers de l'enseignement, du tourisme, de la culture, de la communication et de la traduction. Outre donc la maîtrise de la langue sous ses différents aspects linguistiques et culturels, la formation vise à développer des qualités d'analyse, de structuration, d'évaluation. Un enseignement de seconde langue vivante étrangère est obligatoire pendant toute la durée du cursus. La mention s'organise en trois années. Elle propose dès le premier semestre (S1) de la première année de licence (L1) de nombreux enseignements de spécialité puisque quatre des six UE semestrielles portent sur les différents aspects de la spécialité alors qu'au deuxième semestre (S2) trois des six UE portent sur des enseignements plus généraux. La progressivité demandée au niveau institutionnel (du général au spécialisé) pourrait donc être améliorée. Les modalités de contrôle des connaissances obéissent aux normes en vigueur. Les volumes horaires globaux correspondent aux attentes institutionnelles.

Le plan réussite en licence est mis en place au sein de cette formation. Outre des enseignements méthodologiques il prend surtout la forme d'un tutorat organisé en L1. Malgré ces louables efforts, le taux d'échec reste particulièrement élevé en L1 spécialité *Anglais* (près de 65 %).

Le dossier annonce, sans les détailler, que des dispositifs ont été mis en place au niveau de l'Université pour aider une information active, d'abord afin d'aider l'étudiant à mettre en place son choix d'orientation, et ensuite en vue d'une aide à l'insertion professionnelle. Les étudiants sont aussi informés sur les possibilités de réorientation. Des possibilités de séjour à l'étranger sont offertes, en particulier par le biais du programme Erasmus, mais aussi grâce à l'assistantat. Ces dispositifs demandent toutefois à être fortement développés, voire complétés, afin qu'un plus grand nombre d'étudiants puisse découvrir la vie des pays dont ils étudient la langue. Des dispositifs sont prévus à l'intention des étudiants présentant des contraintes particulières (salariés, sportifs de haut niveau, handicapés...). La formation n'est pas ouverte à l'enseignement à distance, elle n'est pas non plus proposée en alternance ou en apprentissage. Une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) est toutefois prévue.

Divers modules d'enseignement obligatoires tout au long du cursus aident à l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant. La mise en place du portefeuille de compétences est annoncée pour l'avenir. Les métiers annoncés exigeront presque systématiquement une poursuite d'études : comme pour toute licence *LLCE* la mention n'a en effet pas de véritable ambition de formation professionnelle immédiate pour ses diplômés. En *Anglais* et *Espagnol*, de nombreux diplômés se dirigent naturellement vers les masters d'enseignement qui sont, au plan national, les suites les plus courantes pour les mentions *LLCE*. Aucune donnée n'est proposée pour l'*Allemand*. La présence de professionnels issus des domaines d'emplois visés (on pense aux métiers de la traduction ou du journalisme par exemple) pourrait toutefois se révéler un atout appréciable au niveau de certains enseignements. Le dossier manque de précisions sur les stages obligatoires que doivent accomplir les étudiants.

L'équipe pédagogique paraît particulièrement motivée pour assurer la réussite des étudiants. Les enquêtes menées au niveau de l'établissement sur l'évaluation des enseignements par les étudiants indiquent que le taux de satisfaction est élevé, autour de 80 % en moyenne. On regrette néanmoins l'absence d'un véritable conseil de pilotage de la mention, incluant éventuellement des maîtres de stage ou des professionnels représentant les métiers visés. On s'étonne également de l'absence de professeur en espagnol dans l'équipe pédagogique. Si le profil des étudiants (origine géographique, baccalauréat...) est bien connu, il n'en va pas de même pour le suivi après la troisième année de licence (L3). En particulier, le dossier ne permet pas de savoir s'il y a adéquation entre les métiers visés et ceux effectivement exercés par les diplômés. Les enseignants font connaître la mention en se déplaçant dans les lycées. Un accueil des lycéens de classe de terminales est assuré durant la semaine d'immersion, les enseignants et des étudiants avancés participent à la journée portes ouvertes (JPO) ainsi qu'aux salons régionaux de l'étudiant.

● Points forts :

- Une très solide formation disciplinaire avec une palette fournie d'enseignements optionnels.
- L'obligation de l'apprentissage d'une deuxième langue vivante étrangère.
- Une équipe d'enseignants homogène et réactive vis-à-vis du public de première année.

● Points faibles :

- Une absence d'informations pour l'insertion professionnelle directe après la licence.
- La faiblesse de la mise en place de la demande institutionnelle de spécialisation progressive.
- Le manque d'informations sur la mobilité internationale.
- Les disparités entre les spécialités en termes d'effectifs et la baisse des effectifs en *Allemand* qui conduit à l'abandon de cette spécialité.

- Recommandations pour l'établissement :

Si le dossier présente de grandes qualités de structuration, divers points pourraient sans doute être améliorés :

- Il serait souhaitable de mieux répondre à la demande institutionnelle de spécialisation progressive.
- L'appel à des professionnels chargés de cours permettrait de créer un lien avec le monde de l'entreprise vers lequel souhaite se diriger une partie des étudiants.
- La connaissance du devenir des étudiants devrait être une préoccupation essentielle. En particulier, s'agissant d'une formation linguistique, le développement des partenariats internationaux sous d'autres formes que l'échange Erasmus, par exemple l'encouragement à accomplir à l'étranger des stages en entreprises devrait contribuer à enrayer la baisse des effectifs qui peut sans doute s'expliquer au moins partiellement par l'absence de débouchés au sortir de la mention.
- Enfin, un effort de l'Université serait le bienvenu afin qu'un professeur qualifié en section 14 du CNU (Langues et littératures romanes) intervienne dans la spécialité *Espagnol*.



Observations de l'établissement

Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des Licences

Vague E – FLLASH

Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères

Pour endiguer les taux d'échecs élevés (Langues étrangères), la FLLASH a mis en place depuis septembre 2013 un Plan Réussite Licence (séances de tutorat hebdomadaires assurées par des enseignants ou des tuteurs-étudiants en cycle Master). Concernant la mobilité internationale, des réunions d'information sont organisées pour sensibiliser les étudiants aux échanges Erasmus ou à l'assistanat. Une responsable des relations et échanges internationaux a été nommée au sein de la FLLASH. Au problème général des langues que l'AERES pointe en licence comme en Master, la FLLASH répond par la création d'une Plateforme des Langues (qui devrait voir le jour dans quelques mois) qu'elle met en place pour ses étudiants ainsi que pour ceux de toutes les composantes de l'UVHC. Portant sur la formation initiale, la formation continue et les certifications, cette plateforme aura pour fonction d'inciter à la mobilité par des cours de civilisation étrangère, et de rendre possible cette mobilité grâce une offre de formation plus riche, dans le cadre, entre autres, du développement d'un nouveau centre de ressources en langues et de modules transversaux que l'UVHC a placé au cœur du prochain plan quinquennal.

Politique contre l'échec : la FLLASH a mis en place depuis cette année un DU Tremplin en collaboration avec la Région (aide pédagogique, aide à la réorientation, tutorat proposé aux L1 boursiers issus de bacs technologiques ou professionnels). Le futur plan quinquennal mettra en valeur des moyens pédagogiques nouveaux, comme les ateliers d'écriture et d'expression orale qui seront la clé de voûte du parcours « Lettres, langues et communication ».

Professeurs : une campagne active de recrutement est menée, avec un plan élaboré sur cinq ans. Un PR a été recruté en Arts plastiques l'an dernier, et un second le sera cette année. Le plan prévoit par ailleurs une ventilation plus équilibrée des postes au sein de la composante, avec une demande de PR en Espagnol.

Pour améliorer l'accompagnement et l'orientation des étudiants hors du cadre logique de poursuite d'études en master, le département des Arts plastiques met en place un dispositif (insertion de stages) dans la future maquette au niveau de la L3. Pour remédier à la "confusion entre culture générale et théorie", la maquette de la formation future présentera un fléchage plus lisible des enseignements de culture et de stricte théorie.

Pr. Mohamed OURAK



Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis